

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 17 décembre 2019  
CO 184 DE

Page 1/3

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Daniel DURET, Denis BRENIAX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 94  
Présents : 69  
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Daniel BERTOCCHI à Alain CHOULOT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Odile FAIVRE à Jacqueline COTTAREL, Yann PINGUAND à Christian PROST, Laurent MENETRIER à Jacques GUILLOT, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Patrice VILLALONGA, Charles VALLET, Frédéric LAMBERT, Josiane SCARABOTTO, Jean-Christophe OUDET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, André JOURD'HUI, MATHIEU Gérard, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard DODANE

Convocation faite le : 10 décembre 2019

**Objet : Modification des statuts du SICTOM de Champagnole, désignation des délégués.**

En application des articles 1. 163.1 à 1.163.18 et R.163.1 à R. 163.6 du Code des Communes il est formé entre les communes du secteur de Champagnole un Syndicat Intercommunal qui prend le nom de « Syndicat Intercommunal du Secteur de Champagnole pour la collecte, le stockage et le transfert des ordures ménagères et des déchets solides ».

Le Syndicat a pour objet : la construction des installations nécessaires au stockage des ordures ménagères et des déchets solides, leur collecte et leur transport vers des usines de traitement.

Le siège du Syndicat Intercommunal est fixé au 11 avenue Edouard Herriot à Champagnole. Il est constitué pour une durée illimitée.

Le Syndicat est régi par les règles concernant le fonctionnement des syndicats intercommunaux et par des dispositions énoncées au présent statut.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 17 décembre 2019  
**CO 184 DE (SUITE)**

**Objet : Modification des statuts du SICTOM de Champagnole, désignation des délégués.**

Le syndicat intercommunal est administré par le conseil de délégués élus par les communes associées. La règle est la suivante : jusqu'à 500 habitants inclus : 1 délégué + 1 suppléant - de 1001 à 3000 habitants inclus : 3 délégués + 3 suppléants

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / DESIGNER les délégués communaux sur proposition des communes en suivant les règles ci-dessus.

Commune	Titulaire	Suppléant
<b>ABERGEMENT LÈS THÉSY</b>	Rémi VIENNET, Maire	Daniel DACLIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>AIGLEPIERRE</b>	Guy DAVID, Maire	Jean PICCAND, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>ARESCHE</b>	André PROST, Maire	Patrick PREVALET, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>BRACON</b>	Patrice VILLALONGA, Maire	Stéphane FATON, Conseiller
<b>CERNANS</b>	Thierry SAULDUBOIS, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Michel PREVALET, 2 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>CHAUX CHAMPAGNY</b>	Christian COLIN, Maire	Daniel BAILLY, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>CHILLY SUR SALINS</b>	Robert MOUGET, Maire	Brigitte RIGAUD, 1 <sup>ère</sup> Adjointe
<b>CLUCY</b>	Pierre GUINCHARD, Maire	Marc ROUSSEY, Conseiller
<b>DOURNON</b>	Thierry GUINCHARD, Maire	Serge CLEMENT, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>GERAISE</b>	Valérie PAQUIEZ, Maire	Valère PROST, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>IVORY</b>	François BOUVERET, Maire	Michel MARTINS, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>IVREY</b>	Blandine CHAVANON, Conseillère	Etienne CORNE, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>LA CHAPELLE SUR FURIEUSE</b>	Bernard BRUNEL, Maire	Xavier FAIVRE, 1 <sup>er</sup> Adjoint

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 17 décembre 2019  
CO 184 DE (SUITE)

Page 3/3

**Objet : Modification des statuts du SICTOM de Champagnole, désignation des délégués.**

<b>LEMUY</b>	Jean-Luc BROCARD, Maire	Jérôme GUINCHARD, 2 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>MARNOZ</b>	Yvon PERSON, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Alain GAVAT, Conseiller
<b>MONTMARLON</b>	Sylvain BENETRUY, Maire	Frédéric CHOULET, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>PONT D'HERY</b>	Bernard LAUBIER, Maire	Lucie JACQUES, 1 <sup>ère</sup> Adjointe
<b>PRETIN</b>	Claude ROMANET, Maire	Sébastien LEBEAU, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>SAINT THIÉBAUD</b>	Patrick MONTEVECCHIO, Maire	Eliane CETRE, 1 <sup>ère</sup> Adjointe
<b>SAIZENAY</b>	René BERNARD, Maire	Claude PROST, 1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>SALINS LES BAINS</b>	Christian PROST, Conseiller Délégué	Yann PINGUAND, Adjoint
	Alain DESROCHERS, Adjoint	Michèle FLEURY, Adjointe
	Than Huu N'GUYEN, Conseiller	Marie-Françoise BAKUNOWICZ, Adjointe
<b>THÉSY</b>	Marie-Christine BERTHOD, Maire	Gérard MATHIEU, 1 <sup>er</sup> Adjoint

2 / AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Jean-François GAILLARD

Le Président  
Michel FRANCONY



Envoyé en préfecture le 09/01/2020

Reçu en préfecture le 09/01/2020

Affiché le



ID : 039-200071595-20191217-CO184DE2019-DE